

PAT DE BETHUNE-BRUAY ARTOIS LYS ROMANE

IDENTITE

Porteur

Communauté d'agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane (CABBALR)

Territoire

Pas-de-Calais (62) - Hauts-de-France
100 communes pour 280 000 habitants
1 EPCI

Dates d'entretien

25 avril 2019, 07 mai 2019 et été 2020

Contact

Sandrine JOFFRES, Chargée de mission agriculture et alimentation, Service Aménagement et Développement rural, CABBALR

sandrine.joffres@bethunebruay.fr



CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane (E. Dinh, 2021)

TYPOLOGIE

PAT de type systémique générique

Gouvernance interne

La typologie des PAT est fondée sur le croisement de la transversalité du projet (prise en compte d'un ou plusieurs secteurs d'action publique¹) et de sa contribution annoncée à la prise en compte de la transition, particulièrement de ses enjeux environnementaux. Elle comprend deux grands types et quatre sous-types : les PAT agri-alimentaires (soit générique, soit de transition), les PAT systémiques (soit générique, soit de transition).

La typologie de la gouvernance distingue quatre grands types de gouvernance : gouvernance interne (élus politiques seul et/ou techniciens seuls), gouvernance agri-alimentaire (cogestion élus/profession agricole : elle est qualifiée de fermée quand elle ne concerne que la chambre d'agriculture, et d'ouverte lorsqu'elle intègre aussi les organisations de l'agriculture paysanne), gouvernance multi-acteurs (présence d'acteurs de plusieurs secteurs d'action).

LE CONTEXTE TERRITORIAL

Situé dans un ensemble au **caractère rural, en bordure de l'ancien bassin minier** du Nord-Pas-de-Calais, le territoire est polarisé autour de deux villes-centre, Béthune et Bruay-la-Buissière.

Le 1^{er} janvier 2017, la communauté d'agglomération de l'Artois fusionne avec la communauté de communes Artois-Lys et la communauté de communes Artois-Lys-Flandres pour former la communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane qui regroupe 100 communes soit près de 280 000 habitants. Les 3 intercommunalités peinent à travailler ensemble, leur fusion ayant été imposée suite à la loi NOTRe.

Avec une médiane de revenu inférieure à la médiane française et un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale, le **niveau de vie** des habitants est **assez faible** et se traduit par un pouvoir d'achat faible.

Une partie des exploitations agricoles du territoire ont fait le choix de se convertir à l'agriculture biologique (part de 3% en 2017) et parmi elles, la majorité sont tournées vers des productions céréalières (pour 40 ha), suivies des productions légumières (pour 36 ha). Depuis la crise minière et industrielle, le territoire fait face à des **tensions foncières vives entre les projets de développement économique** (zones commerciales et zones d'activités économiques) **et les espaces agricoles**.

¹ Selon le RnPAT, six secteurs d'action identifiées : économie alimentaire, culturel et gastronomie, nutrition-santé, accessibilité sociale, environnement, urbanisme et aménagement

ACTION PUBLIQUE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE AVANT LE PAT

Avant la fusion, les enjeux alimentaires et agricoles étaient traités différemment selon les 3 territoires. La communauté d'agglomération d'Artois Comm. avait signé un Contrat d'Agriculture et d'Alimentation Périurbaine d'Agglomération (CAAP'Agglo), un dispositif régional, avec une orientation diversification des structures agricoles en milieu périurbain. Les deux autres territoires, Artois Lys et Artois Flandres, disposaient d'un contrat de développement rural.

La **question alimentaire** est alors envisagée comme une façon de **fédérer et d'orienter les anciennes politiques**, qui étaient plutôt agricoles ou agri-alimentaires (CAAP'Agglo). Ce qui relève des politiques agraires et des bonnes pratiques agroenvironnementales et liées à l'emploi agricole vont poser les bases du PAT tandis que ce qui relève de l'énergie et de l'accompagnement des producteurs sur la mise en place de projets en autoconsommation ou photovoltaïques est intégré dans le PCAET.

L'ELABORATION DU PAT

LA DEMARCHE

La démarche d'élaboration du PAT est participative et s'inscrit dans la continuité des actions préexistantes.

Le territoire est lauréat de l'AAP 2016-2017, avec pour objectifs de poursuivre les dynamiques d'actions, d'élargir les interventions et d'associer de nouveaux acteurs. D'août 2018 à avril 2019, la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane (CABBALR) travaille à l'élaboration de son PAT. Sur la base d'un **diagnostic partagé**, 160 acteurs engagés dans le système alimentaire territorial contribuent à la définition des enjeux et d'un programme d'actions, partant de ce que faisaient déjà les communes de l'agglomération (restauration collective, social, CCAS). Les travaux sur le PAT associent également l'ensemble des élus. Le **schéma du PAT** est finalement **validé le 23 juin 2020** et la charte d'engagement compte 19 signataires à ce jour.

L'ORGANISATION DE LA MAITRISE D'OUVRAGE

Le PAT est porté par la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane (CABBALR). Le Vice-Président en charge de la ruralité, l'agriculture et l'alimentation est Maurice Leconte.

L'animation du PAT mobilise la chargée de mission agriculture et alimentation, qui a une longue expérience en matière de politique de la ville, rattachée au **Service Aménagement et Développement rural** de la communauté d'agglomération.

La CABBALR a fait appel au **bureau d'études Auxilia** en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage pour la réponse à l'AAP PNA, la réalisation d'un diagnostic de consommation et de production et l'élaboration du PAT.

Les principaux partenaires de la CABBALR sont la **chambre d'agriculture régionale** du Nord-Pas-de-Calais (convention de partenariat renouvelée tous les ans), l'association **Savoir Vert** qui accueille des élèves d'écoles maternelles et primaires dans des fermes pédagogiques, l'association **A PRO BIO** qui accompagne les communes souhaitant faire évoluer leur marché de restauration scolaire en intégrant la question locale et le **GEDA** (Groupe d'études et de développement agricole).

LA GOUVERNANCE DE L'ELABORATION DU PAT

Instances de pilotage :

- Comité de pilotage interne : composé d'élus de domaines divers (ruralité, environnement, action sociale, emploi et activité économique, santé, tourisme, politique de la ville...), il se réunit 4 fois par an.
- Comité technique interne : composé de techniciens des services concernés de manière transversale par l'alimentation.

Instances de concertation :

- 2 forums ouverts

Instances de co-construction :

- 4 groupes de travail correspondant aux 4 engagements définis, la gouvernance étant traitée à part

LA COMMUNICATION

Catégorie non renseignée

LE PAT

LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

5 engagements ont été pris pour la période 2019-2025 (feuille de route de leur PAT) :

- 1) Promouvoir et favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour tous
- 2) Limiter l'impact des pratiques agricoles et alimentaires sur l'environnement, la biodiversité et le climat
- 3) Cultiver l'identité du territoire et promouvoir le terroir et les spécificités locales
- 4) Maintenir et développer une agriculture attractive et rémunératrice sur l'ensemble du territoire
- 5) Structurer une nouvelle gouvernance alimentaire locale

LE PROGRAMME D' ACTIONS

Des fiches-actions ont été définies et un travail est en cours pour rassembler différents acteurs autour de ces actions (acteurs de l'ESS, office du tourisme...).

1) Alimentation de qualité pour tous

- Education à la nutrition et santé alimentaire

- Faciliter l'accès à une alimentation de qualité des publics précaires, des jeunes et des seniors

2) Réduction de l'impact des pratiques agricoles et alimentaires

- Promotion d'une alimentation durable et bas carbone
- Accompagner et valoriser les changements de pratiques agricoles
- Lutter contre le gaspillage alimentaire et valoriser les déchets

3) Identité du territoire et promotion du terroir

- Promotion des spécificités locales et des productions emblématiques
- Développer une offre touristique et les loisirs autour de la gastronomie

4) Agriculture attractive et rémunératrice

- Promotion des producteurs et des filières agroalimentaires locales
- Organiser la gestion et la protection du foncier agricole
- Accompagner la structuration de boucles alimentaires locales : diversification, transformation, distribution...

5) Nouvelle gouvernance alimentaire locale

- Créer et animer un Comité Local de l'Alimentation
- Etudier l'opportunité de créer une « société de projet », impliquant acteurs publics et privés dans le développement de boucles alimentaires locales

LA MISE EN ŒUVRE

L'ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE

La création et l'animation d'un Comité Local de l'Alimentation fait l'objet d'une des actions du programme et serait chargé de faire vivre le PAT et d'en assurer le suivi et l'évaluation.

LES ACTIONS EN COURS OU RÉALISÉES

Certaines actions sont déjà engagées au sein de la CABBALR :

- **Portées par le service santé** : Ateliers de formation/sensibilisation à une alimentation saine et de qualité, calendrier « cuisine et alimentation petit budget »
- **Portées par le service environnement** : Clim'Agri
- **Portées par le service de gestion des déchets** : Promotion des achats malins, lutte contre le gaspillage alimentaire dans les écoles primaires, collèges et associations caritatives, opération pilote pour le développement du compostage individuel
- **Portées par l'office du tourisme** : Catalogue de producteurs

- **Portées par le service foncier** : Veille foncière avec la SAFER et achats de terrains agricoles lors des départs à la retraite des agriculteurs pour redistribution, gestion des terrains en attente d'aménagement
- **Portées par le service développement économique** : accompagnement de porteurs de projets en création d'activité

FINANCEMENT

Le budget de la communauté d'agglomération dédié à l'agriculture et l'alimentation s'élève à environ 125 000 euros par an, qu'elle finance en partie par les subventions de l'ADEME (13 000 euros sur 2 ans) et de la DRAAF (18 000 euros).

EVALUATION

Catégorie non renseignée

ARTICULATION DU PAT

AVEC LES AUTRES DISPOSITIFS DE POLITIQUE PUBLIQUE

La PAT s'articule avec le **PCAET**, qui est porté par le service environnement de la CABBALR et en cours de définition, ainsi qu'avec le **Contrat Local de Santé**.

COOPERATION ENTRE TERRITOIRES

Le territoire du PAT souhaiterait à date rejoindre le réseau PAT du CERDD.

ENSEIGNEMENTS

BENEFICES ET REUSSITES

- Lien entre le volet nutrition/santé et le volet production locale : complémentarité des messages entre le producteur (saisonnalité), le nutritionniste (équilibre alimentaire) et le cuisinier (goût)
- Expérience de jardins ouvriers ancrée du fait de l'historique minier du territoire, ce qui facilite le développement de l'autoconsommation et d'initiatives de cohésion sociale
- Communauté d'agglomération qui fait du lien entre les initiatives communales et met en réseau les acteurs (échange de pratiques, mise en lien des compétences, formations)

DIFFICULTES ET FREINS

- Type d'agriculture nourricier tourné vers les circuits courts qui peut risquer de mettre à l'écart les agriculteurs en circuits longs, qui sont majoritaires
- Tensions entre les élus et la Chambre d'agriculture régionale concernant le foncier et le type d'agriculture

COMMENTAIRES ONPAT

Le PAT est instructif par son territoire mixte (ancien bassin minier et territoires ruraux), son approche sociale et sa valorisation de l'identité alimentaire locale. L'expérience acquise par la chargée de mission du PAT en matière de politique de la ville complète cet apport original.

POUR ALLER PLUS LOIN...

Le PAT : <https://www.bethunebruay.fr/fr/programme-alimentaire-territorial>



Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

